

## ASBL ATOUTS CAMPS

Place l'Ilon 13

5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Vielsalm, Monsieur Deblire en date du 01/07/2021 ;

L'autorisation N° EC042

Est délivrée à

Asbl « Le Cercle Paroissial »

Domicilié

Rue des Raines, 13 à 6698 Grand-Halleux

Lui permettant

D'utiliser le label « Endroit de camp »

Pour le logement

**« Cercle Paroissial » situé, Rue Sculpteur Vinçotte, 14  
à 6698 Grand-Halleux**

Capacité

50 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 30/03/2025.**

Le 09/07/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume